

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION LES AMIS DE LA PALANGROTTE ET DU SÉNÉGAL - DU 1^o octobre 2022

Présents : Marie Annick Ferchaud - Anne Marie Fourrier – Joël Girard – Josette Girard – Joseph Baillie

Excusés : Nathalie Ferchaud – Guenaelle Costaouec – Janine Pubert – Françoise Cary – Anne Leroy

Pouvoirs à Marie Annick Ferchaud : Nathalie Ferchaud – Janine Pubert

Pouvoirs à Anne Marie Fourrier : Guenaelle Costaouec – Anne Leroy

Pouvoirs à Joël Girard : Françoise Cary

Rapport d'activités :

Peu de voyageurs ont séjourné au campement, ce sont essentiellement des résidents, des sénégalais et des bénévoles. Même si leur séjour nous apporte quelques deniers ils sont loin d'être suffisants pour faire face à toutes nos charges.

Nous avons eu beaucoup de problèmes avec les salariés, après consultations de l'inspectrice du travail à Fatick il a été décidé de fermer le campement définitivement, seul moyen de se séparer des salariés,

Chose qui a été définitivement actée, le campement La Palangrotte est fermé depuis le 1^o décembre 2021 et les salariés ont été licenciés à cette date. Ils ont perçu leur droits légaux plus une prime de 500 000 FCFA chacun (764 €),(ils voulaient 1 000 000 chacun) ils ont signé une clause leur interdisant de porter plainte contre qui que ce soit.

Le problème était que nous avions des contrats de voyageurs et de bénévoles en cours pour décembre et janvier 2022, Nous avons géré les voyageurs dans un autre campement à Ndangane et les bénévoles ont été logé dans une maison individuelle le temps de leur prestation.

Bilan financier :

COMPTE DE RESULTAT 2021 en €									
DEPENSES	2021	2020	2019	2018	RECETTES	2021	2020	2019	2018
Touristes alimentation/activités	171	316	1 039	909	Touristes	3617	2 576	6 468	7 352
Eau - gaz – électricité	666	423	490	742	Cotisations	850	440	650	725
Entretien petit matériel	105	1 682	1 446	1 576	Dons et produits exceptionnels	1260	2 956	229	1 550
Frais divers+ assurance	41	118	267	*					
Personnel	7132	4 540	7 276	2 198					
Alphabétisation			64						
Réfection toit paille			704						
Déplacements	344	160	175						
Téléphone – wifi	301	310	131						
Autres services extérieurs	301	237	365	549					
Produits d'hygiène	36	70	72	0					
Intérêts & frais bancaires	80	59	197	198	Subventions	0			
Dons									
Charges exceptionnelles									
TOTAL	9177	7 915	13 020	7 984	TOTAL	5727	5 972	9 347	9 627
RESULTAT EXERCICE	3450	-1 943	-3 673	1 643					

ACTIF	31/12/21	31/12/20	31/12/19
--------------	-----------------	-----------------	-----------------

Immobilisation	68524	68524	68524
-----------------------	--------------	--------------	--------------

Cet épisode prend fin et maintenant nous sommes dans la vente du campement.

Il est décidé de le vendre 62 000 € (41 000 000 FCFA)

Deux acquéreurs potentiels se sont manifestés, ce sont des associations, une franco sénégalaise et une américano sénégalaise.

Comme ce sont des associations et que nous n'avons pas vocation à faire du bénéfice nous le vendons à 46 000 € (31 000 000 FCFA) avec une facilité de paiement, soit : 31 000 € à la signature et 15 000 € plus tard,

L'assemblée générale à l'unanimité est pour un paiement de la totalité lors de la signature de la vente.

Si toutefois ce n'est pas possible des intérêts seront appliqués, mais l'association n'a pas vocation à remplacer la banque.

A propos d'immobilier, la toiture de la case numéro 3 est à refaire, c'est la seule qui n'a pas été refaite dernièrement. Nous avons eu une fuite d'eau au niveau des salles d'eau 4 et 5 et un problème électrique important, mais tout est rentré dans l'ordre après réparation

Nous ne pouvons pas non plus laisser le campement sans surveillance, c'est donc un gardien jardinier qui veille sur la Palangrotte, il fait bien son travail et il est rémunéré 50 000 CFA par mois (76 €),

Évidemment nous payons toujours l'eau et l'électricité et le jardin n'avait jamais été aussi beau.

Il est important que le lieu soit propre si nous voulons le vendre.

L'activité de l'association peut continuer en venant en aide à la population locale et environnante. Ce que nous avons fait lors d'une collecte en début d'année pour la réfection du poste de santé de Ndangane.

Je tiens aussi à vous dire que vous pouvez venir au Sénégal, nous trouverons de quoi vous héberger et vous faire découvrir le pays,

Il vous faut, soit un test PCR de moins de 72 heures, soit le vaccin 3 doses.

Votes : 10 votants

Le rapport d'activités et le rapport moral ont été approuvés à l'unanimité

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité

Le mode de vente a été approuvé à l'unanimité

Fin de l'assemblée à 14 heures (heure française)